

**Cette carte scolaire s'inscrit dans une politique d'austérité pour laquelle, la Haute-Loire, fait les frais du nouveau dispositif gouvernemental « CP dédoublés ». Comme il n'y a pas de moyens suffisants dédiés à ce dispositif, la Haute-Loire doit rendre 4 postes à l'Académie.**

### **SITUATION DE BRIOUDE**

Le projet de l'IA concernant les écoles de Brioude est responsable de la fuite de 100 élèves en 2 ans en particulier vers le privé. La FNEC FP FO rappelle son opposition à la fermeture des 6 écoles.

La diminution des effectifs organisée par cette restructuration amène l'IA à proposer la création de dispositifs divers et variés pouvant fermer du jour au lendemain en lieu et place de 4 postes classe.

#### **Annonces de l'IA sur Brioude :**

FERMETURES	OUVERTURES PREVUES POUR LA RENTREE 2018
24 classes dont 2 ULIS 0,75 ETP de décharge 0,5 ETP pour les enfants du voyage	20 classes dont 2 ULIS 2 classes de CP dédoublés 1 ETP de décharge (2 fois 0,5) 1 ETP pour les enfants du voyage 1 UPE2A pour les migrants 0,25 ETP en soutien maternelle

La FNEC FP FO a lu la motion des collègues de Brioude signée massivement par les enseignants de ces écoles. L'UNSA s'est opposé à cette motion en indiquant que justement les moyens étaient maintenus par l'administration ! Encore une fois, l'UNSA se range derrière l'administration et n'œuvre pas pour la défense des collègues !

Un avis a été proposé par la FNEC FP FO (ci-joint) demandant :

- Le maintien de l'école maternelle et élémentaire à Brioude en lieu et place des deux groupes primaires ;
- Le maintien de l'ensemble des classes dans les écoles de Brioude selon l'engagement pris ;

***Cet avis a été adopté avec 6 voix pour (FO) et 4 abstentions (2FSU et 2UNSA) la preuve que seul notre syndicat se mobilise contre cette restructuration.***

#### **AVIS DU CTSD DE HAUTE-LOIRE DU 30 JANVIER 2018 CONCERNANT LE REGROUPEMENT DES ECOLES DE BRIOUDE**

Après avoir pris connaissance des intentions de l'administration sur les mesures de carte scolaire concernant les écoles du Brivadois, le CTSD constate que la restructuration des écoles de Brioude entraîne la fermeture programmée de 6 écoles pour l'ouverture de seulement 2 groupes scolaires. Cette opération a d'ores et déjà provoqué la fuite de 100 élèves en 2 ans en particulier dans le privé. Malgré les promesses annoncées, des classes vont être fermées et les moyens vont bien diminuer du fait de la transformation des postes « classe » en dispositifs incertains et/ou déjà existants.

En ce qui concerne la création d'un ¼ de poste « soutien maternelle », le CTSD considère que la spécificité de l'école et des classes maternelles doit être maintenue. Le CTSD s'oppose à la mise en place de toute structure mêlant les prérogatives de l'Education Nationale à celles des collectivités. Il considère que l'organisation des classes maternelles doit se faire sur le modèle d'un maître pour une classe.

Ainsi le CTSD demande : Le maintien d'écoles maternelles et élémentaires à BRIOUDE en lieu et place des deux groupes primaires et le maintien de l'ensemble des classes dans les écoles de Brioude selon l'engagement pris

## Extraits de la déclaration de la FNECFP

**Pour le ministère il faut « réduire la facture ».**

**Pour FO il faut répondre aux revendications des personnels !**

Ce début d'année est marqué par une série de mesures inacceptables à l'encontre des fonctionnaires et du service public :

Le gel du point d'indice, la réinstauration du jour de carence et la nouvelle augmentation de la retenue pour pension civile vont entraîner une nouvelle diminution du pouvoir d'achat des fonctionnaires.

L'annonce de la suppression de 120 000 postes sur le quinquennat, la réduction de moitié des contrats aidés, mais aussi les nouvelles réorganisations à prévoir avec le programme Action publique 2022 dont l'objectif est la privatisation ou l'abandon de missions de services publics, vont accentuer la dégradation des conditions de travail des agents.

(...) Elles sont inacceptables, comme sont inacceptables les mesures de cartes scolaires pour les écoles primaires, élémentaires et maternelles que nous débattons aujourd'hui.

(...) vos propositions vont toutes dans un seul sens : la mise en oeuvre des orientations prônées par la loi de refondation de Monsieur PEILLON, aggravées par les intentions du Ministre Blanquer par la poursuite de la politique de l'inclusion scolaire systématique, la création de dispositifs en lieu et place de postes classe, la remise en cause de l'école maternelle, l'attaque contre nos écoles rurales.

Ainsi, au nom d'une prétendue régulation pour géolocalisation, vous proposez, Monsieur l'Inspecteur de supprimer les structures spécialisées (à Synergie et à l'Hôpital Sainte Marie) pour créer des postes indépendants rattachés dans les bassins. Cette remise en cause des structures ne peut que nous alerter sur vos intentions à plus ou moins long terme quant au devenir des postes eux-mêmes. Si à cela s'ajoute la question de la convention signée entre l'hôpital Sainte Marie et l'Education Nationale relative aux modalités d'intervention de l'équipe mobile de psychiatrie infanto-juvénile, vous comprendrez aisément les raisons de nos inquiétudes. Tout d'abord, cette convention appuyée par la circulaire départementale n°5 n'a jamais été présentée à quel que niveau que ce soit aux représentants des personnels. Ensuite, il est stipulé que cette équipe interviendra pour « de détec-

ter, repérer et diagnostiquer les troubles associés d'ordre psychique ou psychiatrique, d'améliorer la prise en charge des enfants et adolescents présentant ces troubles, de faciliter leur accueil, leur inclusion et leur maintien dans les établissements, d'accompagner l'équipe de professionnels de la structure requérante. » Ainsi en affaiblissant les structures spécialisées et en avalisant cette convention vous créez, Monsieur l'Inspecteur d'Académie, les conditions de l'inclusion forcée d'élèves souffrant de troubles psychique et psychiatrique dans des classes ordinaires. (...)

La FNECFP FO demande donc l'abandon de la convention passée avec l'hôpital Sainte Marie. Au nom de "l'école inclusive" l'avenir immédiat des structures spécialisées est gravement compromis et de nombreuses menaces pèsent sur les SEGPA, les EREA, les IME et les ITEP. La FNECFP FO demande le maintien et le rétablissement de tous les postes spécialisés. (...)

La FNECFP FO, s'inquiète également de vos intentions en ce qui concerne l'avenir de l'école maternelle dans le département. Nous nous opposons fermement à la mise en oeuvre des jardins d'éveil dans les classes uniques qui transfère la prise en charge des élèves de 2 à 4 ans aux collectivités locales.

Force Ouvrière, syndicat libre et indépendant, ne rentrera dans aucune forme de co-gestion et s'opposera donc à toutes les fermetures et revendique :

**Le maintien des postes et classes nécessaires , la création des postes nécessaires de remplaçants, de RASED en nombre suffisant, l'ouverture et réouverture des postes et structures spécialisées ; l'allègement des effectifs dans toutes les classes ; le respect du triptyque: un maître, une classe, une salle de classe; que toutes les répartitions décidées par les enseignants soient respectées ;**

**Le maintien des aides administratives aux directeurs d'école qui le souhaitent**

**L'amélioration des décharges de direction d'école**

## LES ECOLES MATERNELLES

FO considère que la spécificité de l'école et des classes maternelles doit être maintenue.

FO s'oppose à la mise en place de toute structure mêlant les prérogatives de l'Education Nationale à celles des collectivités et considère que l'organisation des classes maternelles doit se faire sur le modèle d'un maître pour une classe.

Monsieur l'Inspecteur d'Académie fait le choix de refuser les dérogations en classe unique pour les enfants de 2 à 4 ans au profit des jardins d'enfants. FO revendique que toutes les dérogations pour cette tranche d'âge soient accordées.

## LES RPI synonymes de fermetures de classes !

De nouveaux regroupements pédagogiques sont régulièrement créés avec l'objectif non avoué de fermer des postes. Dans ces conditions, FO s'oppose à ces RPI.

En effet, en regroupant des classes, on regroupe aussi les effectifs. **Dès aujourd'hui, on en déplore les conséquences avec la fermeture dans le RPI de Paulhac et des menaces sur d'autres RPI.**

On rappelle aussi l'opposition de FO à ces mesures qui désertifient les campagnes en raréfiant le service public de proximité.

## Le PDMQC

Force Ouvrière a souvent rappelé son opposition au Plus De Maîtres Que de Classe tant que sa revendication d'avoir « un maître devant chaque classe » n'est pas entendue.

Monsieur l'Inspecteur d'Académie, fervent défenseur de ce dispositif a créé dans le département plusieurs postes PDMQC. Ces postes sont aujourd'hui récupérés et servent de variables d'ajustement pour rendre une partie des 4 ETP que le département doit à l'Académie. Nos craintes énoncées lors des précédents CT ont donc été confirmées.

Remarque : Rien ne nous dit qu'il n'en sera pas de même pour les différents dispositifs mis en place sur Brioude (CP dédoublés, UPE2A, enfants du voyage) !

## LES POSTES DE TR

Comme chaque année, la création de postes de TR est indispensable au regard des enseignants non remplacés dans les classes. La situation est particulièrement tendue sur les circonscriptions en ce moment : de nombreux collègues ne sont pas remplacés.

## L'ASH

### SYNERGIE

Sous prétexte « d'une régularisation de la géolocalisation », l'administration rattache le poste de direction sur Monistrol ce qui place une collègue sur un siège éjectable.

### GOUSPINS/RELAIS

Il ne sera plus possible pour un enseignant du premier degré d'occuper ce poste. Ainsi, l'enseignant qui l'occupe actuellement devra le quitter.

### TRANSFORMATION DE POSTES DE DIRECTEURS EN COORDONATEURS

Deux postes de direction (Les Gouspins et Ste Marie) deviennent des postes de coordonnateur avec tout ce qui en découle : une perte de salaire et de décharge !

Avis voté à l'unanimité!



## **AVIS DES ORGANISATIONS SYNDICALES DU CTSD DU 30 JANVIER 2018**

### **ASH :**

### **TRANSFORMATION DES POSTES D'ENSEIGNANTS SPECIALISES CHARGES DES AIDES A DOMINANTE RELATIONNELLE EN POSTE D'ENSEIGNANTS SPECIALISES CHARGES DES AIDES A DOMINANTE PEDAGOGIQUE**

La situation actuelle dans les écoles avec les élèves dits « hautement perturbateurs » nécessite la présence d'enseignants chargés de l'aide à dominante relationnelle.

Les représentants des personnels au CTSD demandent des départs en formation dans cette option et l'abandon de la mesure qui transforme deux postes d'enseignants spécialisés chargés des aides à dominante relationnelle en postes d'enseignants spécialisés chargés des aides à dominante pédagogique.

## Les mesures dans le détail:

### OUVERTURES

Michelet +1 ULIS (transfert depuis Jeanne d'Arc)  
Cohade +1 et +0,25 de décharge  
Aurec sur Loire +1 (+0,5 UPE2A / +0,5 enfants du voyage)  
Bas-en-Basset +0,5 (qui devient définitif)

**Soit + 3,75 ETP**

### FERMETURES

Le Puy Jeanne d'Arc -1 ULIS (transfert à Michelet)  
Vals élem -0,5 (PDMQDC)  
RPI Siaugues/Vissac -0,5 (PDMQDC)  
Le Puy Les Fraisses -1  
Retournac -1  
RPI Paulhac -1 et -0,25 de décharge  
Aurec sur Loire -0,5 enfants du voyage  
Sainte Sigolène -1  
Saint Pal de Mons -1  
Saint Didier en Velay élémentaire -1 TR

**Soit - 8,75 ETP**

**Soit -5 ETP auxquels on soustrait encore 1,5 (poste d'IEN non pourvu l'an dernier) pour arriver à un total de -6,5 ETP**

### SURVEILLANCES LEVEES :

RPI Bournoncle  
Blavozy  
Langeac

### BLOCAGES A LA FERMETURE :

RPI Allègre/Monlet : Blocage Levé  
RPI La Chaise Dieu : Blocage Levé  
Tence : Blocage à la fermeture

### DEMANDES RELEVÉES PAR FO :

**Les Vastres** : FO a demandé à Monsieur l'Inspecteur d'Académie d'accorder les dérogations  
**St Geneys près St Paulien** : demande d'une ouverture  
**Le Val Vert** : demande d'ouverture  
**Le Brignon** : demande d'ouverture  
**St Vincent** : demande d'ouverture  
**Vergongheon maternelle**: demande d'ouverture d'un poste complet en remplacement d'un 1/2 poste.  
**Ste Florine élémentaire** : demande d'ouverture

En réponse à nos demandes d'ouverture, Monsieur l'inspecteur d'Académie a rajouté en surveillance au prochain CT : Saint Vincent, Ste Florine élém, le Brignon, le Val Vert et Vergongheon maternelle.

### **Bilan:**

Après avoir fermé massivement et rendu les 4 postes à l'Académie, Monsieur l'Inspecteur d'Académie a conservé 2,5 ETP pour des ajustements éventuels à la rentrée.

### **Le vote:**

FO a voté **CONTRE** ce projet de carte Scolaire.  
Le SE-UNSA et la FSU se sont **abstenus** !

**S'abstenir, c'est jouer  
le jeu de l'administration !**